



Centre National de la Propriété Forestière
Bretagne-Pays de la Loire

Monsieur le Directeur départemental des territoires
et de la mer des Côtes d'Armor
DDTM des Côtes d'Armor
1 rue du Parc – CS 52256
22 022 SAINT-BRIEUC Cedex

Rennes, le 29 octobre 2024

Dossier suivi dans vos services par Claudine GUYADER
N/Réf : NL/649-2024

**Objet : Avis du CRPF Bretagne – Pays de la Loire sur le projet de plan de prévention des risques
inondation – submersion marine de Perros-Guirec**

Monsieur le Directeur départemental des territoires et de la mer,

Par courrier en date du 30 août dernier, vous sollicitez l'avis du Centre régional de la propriété forestière Bretagne – Pays de la Loire sur le projet de plan de prévention des risques inondation – submersion marine de Perros-Guirec.

Les espaces forestiers ne sont concernés que très marginalement par ce projet de PPRI-sm.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous informer que le CRPF Bretagne – Pays de la Loire émet **un avis favorable** sur ce projet.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de notre considération distinguée.

**Le Directeur adjoint
du CRPF Bretagne – Pays de la Loire**

Nicolas LORIQUE

Centre National de la Propriété Forestière | Bretagne – Pays de la Loire

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35
paysdeloire@cnpf.fr
<https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/>

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30
bretagne@cnpf.fr